

Les nouveaux essais d'e-voting sont concluants

Autor(en): **Rutz, Eveline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **50 (2023)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1051973>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les nouveaux essais d'e-voting sont concluants

Les cantons de Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie ont mis en place un nouveau système d'e-voting le 18 juin 2023. Ils sont satisfaits des essais menés. Les Suisses de l'étranger sont les plus nombreux à avoir utilisé ce canal de vote.

EVELINE RUTZ

La «Cinquième Suisse» aimerait voter en ligne: c'est ce que démontre le premier essai appliqué du nouveau système d'e-voting. Le 18 juin 2023, les Suisses de l'étranger ont eu la possibilité de donner leur voix en ligne dans trois cantons. Après un arrêt de près de quatre ans, ils ont été nombreux à saisir l'occasion. «Ils apprécient beaucoup le fait qu'un canal de vote numérique leur soit à nouveau proposé», relève Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville. Dans ce canton, près de 53 % des votants vivant à l'étranger et ayant participé aux élections ont fait le choix de l'urne électronique. Ils ont été 54 % à Saint-Gall, et 56 % en Thurgovie.

Un premier bilan positif

Tous les participants se disent satisfaits. Benedikt van Spyk, secrétaire d'État du canton de Saint-Gall, note que les votants ont bien réussi à utiliser le système: «Notre service de

support a reçu très peu de questions». Les retours des Suisses de l'étranger ont été positifs. Pour le canton de Thurgovie aussi, l'expérience a été concluante. «Nous sommes très satisfaits du fonctionnement du système d'e-voting», indique le chancelier d'État Paul Roth.

La Poste, qui a développé ce nouveau système, les trois cantons et la Chancellerie fédérale s'appêtent à analyser l'essai en détail et à procéder, le cas échéant, à des adaptations. Comme l'évoque Benedikt van Spyk, la procédure d'inscription, par exemple, devra encore être simplifiée: «Elle constitue un obstacle relativement important.»

Pas de cyberattaques, pas de tentatives de manipulation

La Poste parle d'une «première réussite». Elle a supervisé les essais et fourni de l'aide aux responsables cantonaux sur le terrain. Selon Michael Egger, responsable de l'e-voting à la Poste, aucune irrégularité n'a été re-

levée: «Toutes les voix électroniques se sont avérées valables, le secret du vote a été garanti en tout temps et le résultat, décompté correctement.» Le système n'a pas subi de cyberattaques, comme plusieurs entreprises suisses, la Chancellerie fédérale et d'autres autorités depuis le début de juin. «La sécurité informatique n'est pas donnée une fois pour toutes, c'est un processus continu», souligne encore Michael Egger. Après ce «bon début» il se dit persuadé que le vote électronique sera utilisé lors des élections fédérales de l'automne. La décision appartient aux cantons.

Bâle-Ville, Saint-Gall et Thurgovie entendent continuer à proposer l'e-voting. Ils ont reçu du Conseil fédéral une autorisation générale s'étendant jusqu'à mai 2025. Pour les élections au Conseil national du 22 octobre 2023, ils ont demandé une autorisation séparée: la procédure est en cours. Aucun autre canton ne s'ajoutera à leur liste d'ici octobre. D'après la Chancellerie fédérale, il est trop tard pour cela, notamment pour des raisons logistiques.

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) estime que les essais du 18 juin sont une «réussite totale». Ils ont montré que le vote électronique répond à un besoin de la «Cinquième Suisse». Dans les trois cantons, 25 494 Suisses de l'étranger avaient la possibilité de donner leur voix en ligne; 3616 l'ont fait. 85,3 % de tous les votes électroniques recueillis venaient de la diaspora. Bilan de la directrice de l'OSE, Ariane Rustichelli: «Le nouveau système d'e-voting a réussi sa mise à l'épreuve.»

Pour Barbara Schüpbach-Guggenbühl, chancelière d'État du canton de Bâle-Ville, ici lors d'une conférence de presse avant le test, le bilan est positif.
Photo: Keystone



Version de démonstration du système d'e-voting:
demo.evoting.ch

Pour en savoir plus à ce sujet, voir page 35